



Stellantis consolide son offre de services financiers en Chine

- **L'entreprise entend concentrer ses services financiers en Chine au sein d'une société de financement automobile détenue exclusivement par Stellantis**
- **Les parts de Stellantis et DPCA dans DPCAFC, la coentreprise de financement automobile créée il y a 15 ans entre Stellantis, DPCA et Dongfeng, seront cédées à Dongfeng, sous réserve des approbations réglementaires**
- **En ligne avec le modèle commercial « asset-light » du Plan Dare Forward 2030 prévu en Chine, cette structure viendra soutenir le nouveau business model de DPCA**

AMSTERDAM, le 13 avril 2022 – Suite à la restructuration de ses services financiers en Europe et aux États-Unis, Stellantis a annoncé aujourd'hui la signature d'un accord de transfert de fonds propres entre PSA Finance Nederland (PFN), filiale financière détenue à 100 % par BPF (Banque PSA Finance) et DPCA d'une part, et le Groupe Dongfeng d'autre part, sur la base duquel leurs participations respectives dans la société JV Dongfeng Peugeot Citroen Auto Finance Company (DPCAFC) seront cédées à Dongfeng, sous réserve des approbations réglementaires. En ligne avec le Plan « [Dare Forward 2030](#) », la nouvelle structure soutiendra le modèle commercial « asset-light » de l'entreprise ainsi que l'implantation des nouvelles marques mises en place.

« Alors que nous poursuivons notre élan de croissance et de rentabilité en Chine, il nous fallait également repenser entièrement notre offre de services financiers dans le pays, comme nous avons pu le faire sur d'autres marchés importants », déclare Carlos Tavares, CEO de Stellantis. « Cette étape viendra soutenir fortement notre plan de relance dans le pays, tout en nous permettant d'offrir une expérience plus fluide à nos clients. »

La transaction proposée devrait être finalisée au deuxième semestre 2022, une fois les autorisations requises obtenues auprès des autorités antitrust et des régulateurs bancaires/financiers compétents.

#

À propos de Stellantis

Stellantis N.V. (NYSE / MTA / Euronext Paris : STLA) fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux. Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys : emblématiques et chargées d'histoire, nos marques insufflent la passion des visionnaires qui les ont fondées et celle de nos clients actuels au cœur de leurs produits et services avant-gardistes. Forts de notre diversité, nous façonnons la mobilité de demain. Notre objectif : devenir la plus grande tech company de mobilité durable, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l'ensemble de nos partenaires et des communautés au sein desquelles nous opérons. Pour en savoir plus, www.stellantis.com/fr



@Stellantis



Stellantis



Stellantis



Stellantis



communications@stellantis.com
www.stellantis.com/fr

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les énoncés concernant les événements futurs et les estimations de résultats des activités, les stratégies d'entreprise, les avantages escomptés de la transaction proposée, les résultats financiers et opérationnels futurs, la date prévue de réalisation de la transaction proposée et d'autres aspects escomptés de nos activités ou résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Des mots et expressions de déclarations tels que "peut", "va", "s'attendre à", "pourrait", "devrait", "avoir l'intention de", "estimer", "anticiper", "penser", "croire", "rester", "en bonne voie", "conception", "cible", "objectif", "but", "prévision", "projection", "perspectives", "estimation", "planifier", ainsi que les mots et expressions de cette nature et toutes les phrases au futur indiquent des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement futur. Elles sont fondées sur l'état actuel des connaissances de Stellantis, les attentes futures et les projections concernant des événements futurs et sont, par nature, soumises à de nombreux risques et incertitudes inhérentes à ces activités et donc difficilement prévisibles. Elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se produire ou exister à l'avenir et, par conséquent, il ne faut pas s'y fier indûment.

Les résultats réels peuvent sensiblement différer de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : l'impact de la pandémie COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer de nouveaux produits avec succès et à maintenir le volume des expéditions de véhicules; l'évolution des marchés financiers mondiaux, l'environnement économique général et l'évolution de la demande de produits automobiles qui sont soumis à un cycle conjoncturel; l'évolution de la situation économique et politiques locales, l'évolution de la politique commerciale et l'imposition de taxes ou de droits de douane mondiales et régionales applicables à l'industrie automobile, l'adoption de réformes fiscales ou d'autres modifications des lois et règlements fiscaux; la capacité de Stellantis à élargir certaines de leurs marques à l'échelle mondiale; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment l'amélioration de l'électrification, de la connectivité et des caractéristiques de conduite autonome; tout types d'actions, de réclamations, de poursuites judiciaires, d'enquêtes gouvernementales et d'autres événements imprévus, y compris toutes réclamations relatives à la responsabilité du fait des produits défectueux et à la garantie des produits et les réclamations relatives à l'environnement, les enquêtes et les poursuites judiciaires; les dépenses significatives d'exploitation en ce qui concerne le respect des règlements en matière d'environnement, de santé et de sécurité; l'intensité de la concurrence dans l'industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation; l'exposition à des déficits dans le financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis; la capacité de fournir ou d'organiser l'accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les consommateurs et les risques associés à la création et exploitation de sociétés de services financiers; la possibilité d'obtenir des financements pour réaliser les stratégies commerciales de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats; un dysfonctionnement majeur, une perturbation ou une atteinte à la sécurité majeure affectant les systèmes de technologie de l'information ou les systèmes de contrôle électronique embarqués dans les véhicules de Stellantis; la capacité de Stellantis à exploiter les avantages escomptés des ententes de co-entreprise; les perturbations résultant de l'instabilité politique, sociale et économique; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs; l'augmentation des coûts, l'interruption de l'approvisionnement ou la pénurie de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis; l'évolution du marché du travail et des conditions de travail et l'évolution du droit du travail applicable; fluctuations des taux de change, variations des taux d'intérêt, risque de crédit et autres risques de marché; troubles politiques et civils; tremblements de terre ou toute autre catastrophe; et autres risques et incertitudes.

Toutes les déclarations prospectives contenues dans la présente communication ne sont valables qu'à la date du présent document et Stellantis rejette toute obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives. De plus amples renseignements sur Stellantis et ses entreprises, y compris les facteurs qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats financiers de Stellantis, sont inclus dans les rapports et les documents de Stellantis déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) et de l'autorité des marchés financiers Néerlandaise (AFM).